



3^{ème} GRAND PRIX DU VELODROME DE ROCHEFORT

GUIDE TECHNIQUE

Interclub Elites s/c & Espoirs 1.12.2 comptant pour la LOTTO Coupe de Belgique

ROCHEFORT 04 juin 2023

www.lesgaiswallons.be

ORGANISATION

Responsable général : François GERARD
Rue Sur le Mont 1A à 5363 Emptinne
francois_gerard01@hotmail.com

Directeur de course : François GERARD
GSM : +32 474/63.98.91

Coordonnateur Sécurité : Jean-Luc GIAUX
GSM : +32 475/82.82.15

Comité d'organisation :

Président du RVC les Gais Wallons : François GERARD

Président de l'ASBL Le Vélodrome : Christophe DAVIN

Responsable site de départ : Jean-Marie DUMONT

Responsable site d'arrivée : Jean-Marie DUMONT

Responsable podium : Christophe DAVIN

Responsable contrôle anti-dopage : Christophe DAVIN

Officiels :

Président du jury : WILLEMS Cédric

Juge à l'arrivée : FINCK Daniel

Commissaire 2 : COURROUX Henri

Commissaire 3 : LEJEUNE Denis

Commissaire 4 : TONGLET Bernard

Commissaire moto : BURGUET Patrick

Délégué Technique : FINCK Daniel

Résultats : DE MEY Sébastien

Pilote moto Belgian Cycling : PLOMB Rudy

Speaker Radio Tour : DEFREYNE Martin

Opérateur Télécom : FCWB

Voiture drapeau rouge 1 : DECEUNINCK

Voiture drapeau vert : Lionel LESAGE

Voitures neutres : NHT Vision

Moto ardoise : Moto Cyclisme

Speaker départ et arrivée : NINANE Jacques

Photo finish : BOUILLOT Christian

Télécom: Radio Tour 2 Fréquence 160.10625

Médecin de la course : Docteur DOUDOU Jean Raymond

Ambulance : INS Ambulances

Centre hospitalier :

Hôpital Princesse Paola
Rue du Vivier 24
6900 Marche-en-Famenne
Tél 084/21 91 11

REGLEMENT

Article 1 : Organisation

Le Grand Prix du Vélodrome de Rochefort est organisé par le Royal Vélo Club Les Gais Wallons et se dispute sous les règlements de Belgian Cycling. L'épreuve classée 1.12.IC2 Coupe de Belgique se déroulera le dimanche 4 juin 2023 avec départ à 13 h 00 de Rochefort (Belgique) pour une arrivée à +/- 16 h 40 à Rochefort (Belgique), 12 circuits de 12,4 km soit un total de 148,8km.

Article 2 : Participation

L'inscription à l'épreuve se fait suivant les points 2 et 3 du règlement de la LOTTO Coupe de Belgique, à savoir 20 jours avant l'épreuve sur le site belgiancycling.be, avec une confirmation des coureurs participants 72 heures avant le départ de la course. Le règlement de la Lotto – Coupe de Belgique se trouve sur le site internet www.belgiancycling.be.

Article 3 : Droit d'inscription, dossards et plaque de cadre :

Le droit d'inscription s'élève à 7€ par coureur + 5€ garantie dossard & plaque. Les coureurs qui n'ont pas une licence Belge paient 5 € de droits d'inscription supplémentaires en tant que contribution pour l'assurance RC et assistance juridique

Deux jeux de dossards et une plaque de cadre seront fournis, par l'organisateur, aux coureurs et seront repris après la course près du podium. La garantie dossard de 5€ sera remboursée dès la remise des 2 dossards et de la plaque (en bon état).

Article 4 : Permanence

La permanence de départ se tient le dimanche 4 juin au service technique de la ville de Rochefort Rue du Grès, 15B à 5580 Rochefort. Le retrait des dossards, par les responsables d'équipes, se fait à la permanence le dimanche 4 juin de 09h30 à 10h30. La réunion des directeurs sportifs, en présence des membres du collège des commissaires, est fixée à 11h00 au service technique de la ville de Rochefort. Après cette réunion se déroulera le briefing sécurité (11h30).

Article 5 : Radio-Tour

Les informations courses sont émises : radio tour 2 Fréquence 160.10625. L'appareillage pour les télécommunications des voitures des commissaires, directeur de course, presse et invités est mis à disposition moyennant remise d'un bon disponible auprès de l'organisateur à la permanence sur demande auprès du responsable Télécom de Belgian Cycling.

Article 6 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 2 voitures. Les équipes qui possèdent des vélos avec freins à disques doivent se manifester auprès de NHT Vision après le briefing.

Article 7 : Voitures d'assistance technique

Chaque équipe pourra être suivie par une voiture d'assistance technique (Directeur Sportif) qui recevra un laissez-passer blanc « ELITES SANS CONTRAT & ESPOIRS » délivré par la Belgian Cycling. L'aide aux coureurs se fera toujours à l'arrière du peloton ou groupe de coureurs et à droite de la chaussée avec la voiture à l'arrêt.

L'ordre des voitures sera établi par le tirage au sort au cours de la réunion des Directeurs Sportifs, selon l'article 4 du règlement de la Lotto- Coupe de Belgique.

Acceptation : Le fait d'être engagé dans la présente épreuve implique les coureurs, les Directeurs Sportifs et les personnes officiellement accréditées d'avoir pris connaissance du présent règlement et de l'accepter dans son entièreté.

Dérivation à l'arrivée : une dérivation est mise en place pour tous les véhicules non autorisés à passer la ligne d'arrivée : Rue du Calcaire

Article 8 : Sécurité

Les passages dangereux et/ou difficiles sont signalés par des panneaux ou drapeaux jaunes.

Les participants et les suiveurs autorisés sont obligés de suivre immédiatement toutes les injonctions données par le directeur de course, les officiels et par la Police.

Les photographes de presse, à moto et à l'arrivée sont obligés de porter la chasuble réglementaire. Tout manquement à ce point précis du règlement entraînera une mise hors course immédiate.

Article 9 : Contrôle de départ

Chaque coureur est tenu de signer la feuille de contrôle du départ le dimanche 4 juin pendant la présentation des coureurs entre 11h57 et 12h45 au podium sur le parking du ROCH4PADEL CLUB (rue du Grès 22 5580 Rochefort). Le double dossard est obligatoire. La signature des coureurs se fait **par équipe** et ce à la demande de l'organisateur.

Ordre de signature de la feuille de départ par équipe :

11h57	YOUNG CYCLING TALENT DEMER EN DIJLE
11h59	WT DECOCK-VAN EYCK-VAN MOSSEL DEVOS CAPOEN
12h01	WIELERCLUB SPORT EN MOEDIG GENK
12h03	VZW WP DE MOLENSPURTTERS MEULBEKE
12h05	VP CONSULTING PRORACE CYCLING TEAM
12h07	VETRAPO-B-CLOSE CYCLING TEAM
12h09	VAN MOSSEL HEIST CYCLING TEAM
12h11	VAN EYCK SPORT-JOSAN-TLD
12h13	STAGECO CYCLING TEAM
12h15	SER'VELO TEAM
12h17	REGIONAL EKIPP LETZEBUERG (LUX)
12h19	PXL CARPETS – QUALITY RENOVATIE pwd by MBO
12h21	LRG CYCLING TEAM
12h23	KDM-PACK CYCLING TEAM VZW
12h25	HUBO CYCLING TEAM
12h27	ENTENTE CYCLISTE DE WALLONIE
12h29	ECHAPPEE ATOISE A.S.B.L
12h31	DOVY KEUKENS - FCC
12h33	DCR CYCLING TEAM
12h35	CT IMMO PLUS - PESSEMIER NV
12h37	CRABBE TOITURES - CC CHEVIGNY
12h39	BRUSSELS CYCLING TEAM
12h41	ASFRA RACING TEAM
12h43	ANTWERP CYCLING TEAM KONTICH
12h45	ALFASUN ALFACOOOL CT

Article 10 : Classements

Les classements seront établis, suivant le règlement de la LOTTO Coupe de Belgique, au service technique de la ville de Rochefort Rue du Grès, 15B à 5580 Rochefort.

Article 11 : Classements des Monts

Sous la responsabilité de l'organisateur, 5 GPM sont répertoriés sur l'itinéraire (*Rue Gobinette 5580 Rochefort*) et ce au 2°, 4°, 6°, 8° et 10° tours.

- Points attribués : 8 – 5 - 3

Pour être classés, les coureurs devront terminer l'épreuve dans les délais.

En cas d'ex-aequo, le classement de l'épreuve déterminera le vainqueur.

Article 12 : Contrôle antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antidopage de la Fédération Wallonie Bruxelles s'applique conformément aux dispositions de la loi belge ainsi que de la Fédération Wallonie Bruxelles. Le local pour le contrôle antidopage se situe au service technique de la ville de Rochefort Rue du Grès, 15B 5580 Rochefort.

Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement, s'il doit subir le contrôle antidopage.

Article 13 : Service médical

Une ambulance de la société INS Ambulances, GSM +32 473/21.73.67, suivra l'épreuve pendant toute la course. Le médecin de la course est Jean Raymond DOUDOU GSM : +32 494/81.92.96.

Article 14 : Protocole

Le vainqueur sera interviewé immédiatement après son arrivée par la TV et/ou la radio. Ensuite les 3 premiers coureurs du classement individuel de l'épreuve, le vainqueur du prix des Monts, le leader de la LOTTO Coupe de Belgique et le leader du classement individuel des Espoirs doivent se présenter sur le podium pour la cérémonie protocolaire dans un délai de maximum 15 minutes après leur arrivée. Le premier de l'épreuve doit se présenter à la salle de presse pour interviews.

Article 15 : Communication en course (oreillettes)

L'utilisation, des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance, par ou avec les coureurs ainsi que la possession de tout équipement utile à cet effet lors de l'épreuve, est interdite.

Article 16 : Flèches de direction

Le long du parcours, des flèches de direction seront placées aux endroits bien visibles. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être rendus responsables d'erreurs de parcours des coureurs et ou des suiveurs.

Article 17 : Parkings

Le parking des officiels, de la presse et des invités est situé à droite après le passage de ligne d'arrivée (Rue du Grès, 17). Le parking, des directeurs techniques, est situé dans le ZI de Rochefort (Rue de Ciney, Rue de la Dolomie, Rue du Calcaire, Rue de la Griotte). *Parking interdit sur la rue de l'arrivée (Rue du Grès).*

Article 18 : Réclamation

Toute réclamation, concernant un fait ou une décision intervenue durant la course, est portée devant le collège des commissaires. La réclamation doit être introduite dans les 30 minutes après le délai d'arrivée ou, à défaut, après l'arrivée du dernier coureur.

Toutefois les réclamations, contre une première décision du collège des commissaires ou concernant le classement, doivent être introduites dans les 30 minutes après la communication de la décision ou du classement.

Article 19 : Liste des prix individuels et interclubs

Elite 1.12.2 – IC Nat – CDB/BVB – Individuel

690 € - 30 prix 90-70-60-50-40-35-30-25-20-20-17-17-15-15-15-13-13-12-12-12-11-11-10-10-10-10-10-10

Elite 1.12.2 – IC Nat – CDB /BVB – Interclubs

380 € - 15 prix 75-60-50-35-30-25-20-15-10-10-10-10-10-10-10

Prix des Monts

100 € 3 prix 50-30-20

Les prix seront payés par virement bancaire la semaine suivant l'épreuve.

Article 20 : Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI et de la Belgian Cycling sont les seuls applicables. « Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le collège des commissaires conformément aux dispositions de l'UCI et de la Belgian Cycling ».

Article 21 : Ravitaillement et zone verte

Zone de ravitaillement située dans la ligne droite d'arrivée Rue du Grès à 5580 Rochefort

Une zone verte, avec des poubelles, sera mise à la disposition des coureurs pour qu'ils puissent jeter leurs déchets. Elle est située dans la ligne droite d'arrivée Rue du Grès et aux abords des inscriptions.

Article 22 : Délais d'arrivée

Les coureurs, qui auront un retard de plus de 3 minutes sur le peloton, seront mis hors course par le juge à l'arrivée. Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8%, du temps du vainqueur, n'est plus retenu au classement. Le délai pourra être augmenté ou diminué, en cas de circonstances exceptionnelles, par le collège des commissaires en consultation avec le directeur de course et l'organisateur.

Article 23 : Départ et arrivée

Départ officiel : 13 hr 00 Rue du Grès,17 (ligne d'arrivée)

Arrivée : Elle sera jugée Rue du Grès 17 vers 16 hr 40.

Article 24 : Sécurité course

- Drapeau rouge 1 : DECEUNINCK
- Drapeau vert : Lionel LESAGE
- Motos drapeaux jaunes : Moto Cyclisme

Article 25 : COVID 19

Cette épreuve sera organisée sous le protocole de la Fédération Wallonie-Bruxelles « Pratique des activités physiques et sportives » en vigueur le jour de l'épreuve. Nous demandons à tous les coureurs et encadrants de se conformer strictement à ce protocole.

Article 26 : Liste des équipes engagées

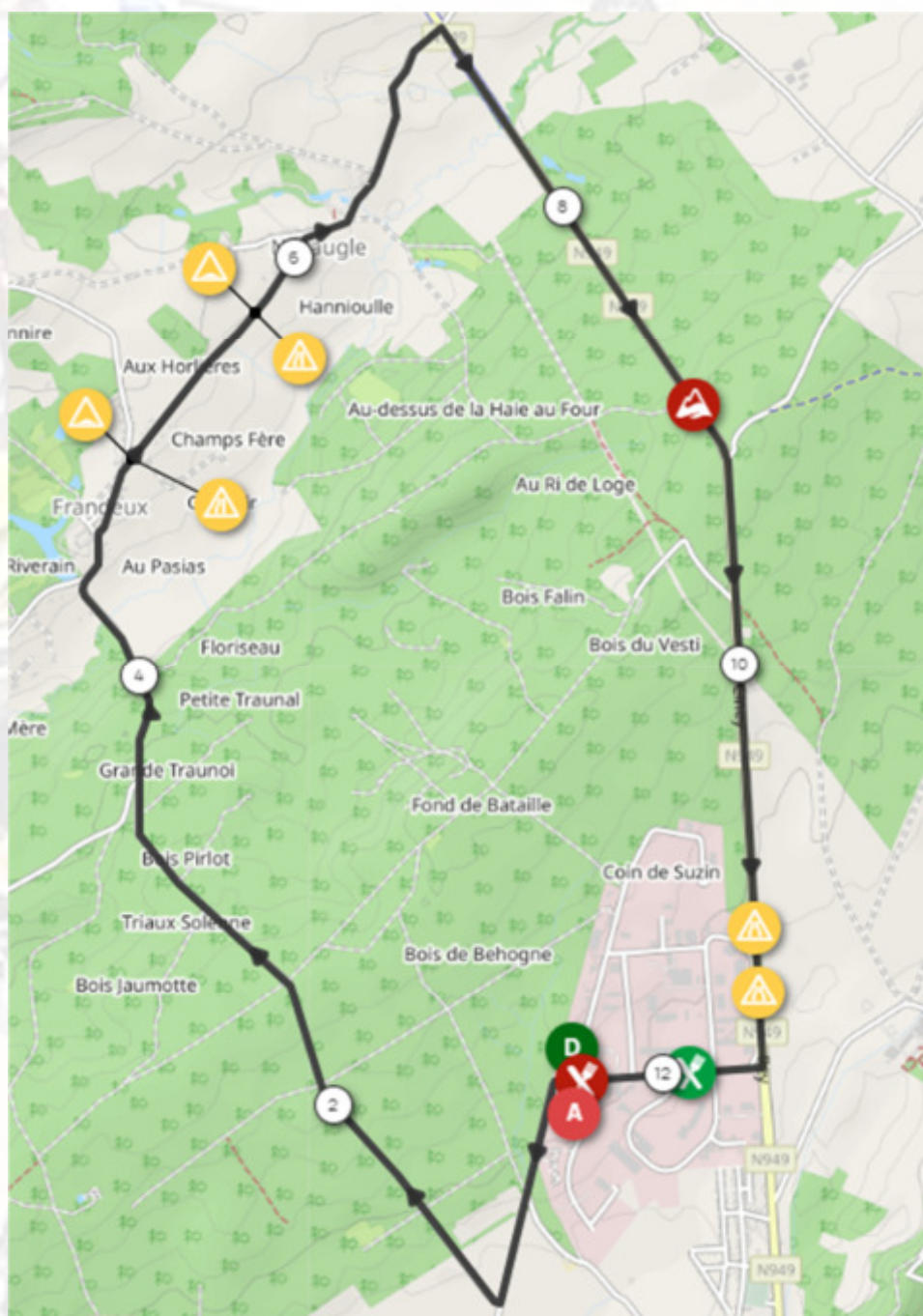
ALFASUN ALFACOOOL CT
ANTWERP CYCLING TEAM KONTICH
ASFRA RACING TEAM
BRUSSELS CYCLING TEAM
CRABBE TOITURES - CC CHEVIGNY
CT IMMO PLUS - PESSEMIER NV
DCR CYCLING TEAM
DOVY KEUKENS - FCC
ECHAPPEE ATHOISE A.S.B.L
ENTENTE CYCLISTE DE WALLONIE
HUBO CYCLING TEAM
KDM-PACK CYCLING TEAM VZW
LRG CYCLING TEAM
PXL CARPETS – QUALITY RENOVATIE pvd by MBO
SER'VELO TEAM
STAGECO CYCLING TEAM
VAN EYCK SPORT-JOSAN-TLD
VAN MOSSEL HEIST CYCLING TEAM
VETRAPO-B-CLOSE CYCLING TEAM
VP CONSULTING PRORACE CYCLING TEAM
VZW WP DE MOLENSPURTTERS MEULBEKE
WIELERCLUB SPORT EN MOEDIG GENK
WT DECOCK-VAN EYCK-VAN MOSSEL DEVOS CAPOEN
YOUNG CYCLING TALENT DEMER EN DIJLE
REGIONAL EKIPP LETZEBUERG (LUX)

Le coordinateur Provincial RPC Namur : BOUILLLOT Christian

Pour le comité organisateur : GERARD François

PARCOURS

Carte du circuit à parcourir 12 fois (12 x 12,4km)

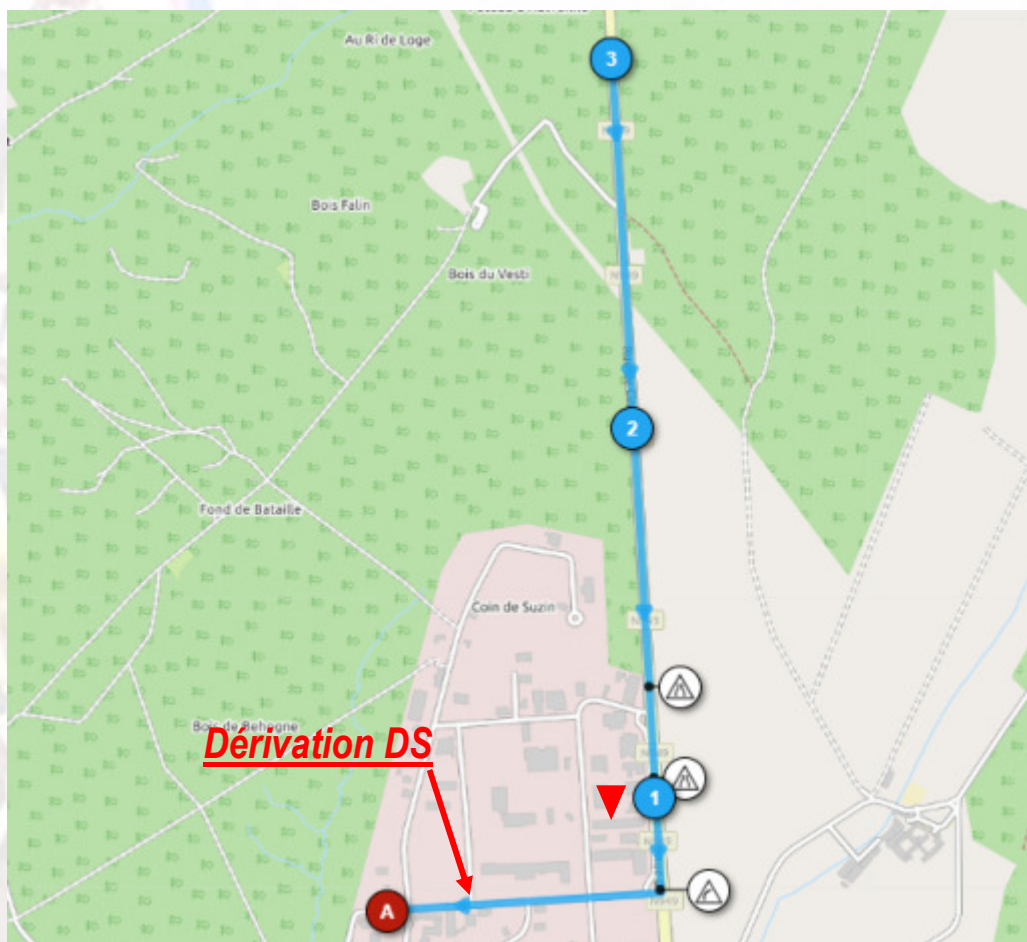


Profil du circuit :



En collaboration avec la ville de ROCHEFORT
www.lesgaiswallons.be

3 derniers kilomètres :



Profil des 3 derniers kilomètres :



Site de départ et d'arrivée :



En collaboration avec la ville de ROCHEFORT
www.lesgaiswallons.be

Zones de danger :

KM 5.0 : Rétrécissement et coussin berlinois



KM 5.75 : Rétrécissement et coussin berlinois



KM 11 : Ilot central avec bordure (en descente)



KM 11,3 : Ilot central avec bordure (en descente)



ITINERAIRE

Grand Prix du Vélodrome de Rochefort

12 tours de 12,4km soit 148,8km

Elites sans contrat & Espoirs

Moyenne horaire de 41 km/hr

		Horaire	Km +	Km -
<u>Rochefort (Rue du Grès)</u>				
Rue du Grès - Rue de la Griotte	Départ officiel	13h00	Km 0	148,800
Rue du Grès vers Rue des Pèlerins	➔	13h02	1,050	147,750
<u>Frandeux</u>				
Rue des Pèlerins	➔	13h07	4,550	144,250
Rue des Pèlerins	➔	13h07	4,750	144,050
Drève des Tilloux	⬆	13h08	5,000	143,800
!!! rétrécissement + coussin berlinois !!!			13h08	5,050 143,750
<u>Navaugle</u>				
!!! rétrécissement + coussin berlinois !!!			13h09	5,850 142,950
Rue du Doneû	➔	13h10	6,200	142,600
Rue du Doneû - N949 Rue de Ciney	➔	13h11	7,150	141,650
<u>Havrenne</u>				
N949 Rue de Ciney	⬆	13h15	9,200	139,600
<u>Rochefort</u>				
!!! ilots centraux !!!			13h18	11,000 137,800
!!! ilots centraux !!!			13h19	11,300 137,500
N949 - Rue du Grès	➔	13h19	11,600	137,200
Zone de ravitaillement et de déchets				
1er passage de la ligne	-11	13h18	12,400	136,400
GPM 1 - N949		13h32	21,300	127,500
2ième passage de la ligne	-10	13h36	24,800	124,000
3ième passage de la ligne	-9	13h54	37,200	111,600
GPM 2 - N949		14h08	46,100	102,700
4ième passage de la ligne	-8	14h12	49,600	99,200
5ième passage de la ligne	-7	14h30	62,000	86,800
GPM 3 - N949		14h44	70,900	77,900
6ième passage de la ligne	-6	14h48	74,400	74,400
7ième passage de la ligne	-5	15h06	86,800	62,000
GPM 4 - N949		15h20	95,700	53,100
8ième passage de la ligne	-4	15h24	99,200	49,600
9ième passage de la ligne	-3	15h42	111,600	37,200
GPM 5 - N949		15h56	120,500	28,300
10ième passage de la ligne	-2	16h00	124,000	24,800
11ième passage de la ligne	-1	16h18	136,400	12,400
Arrivée Rue du Grès - Rue de la Griotte		16h36	148,800	0,000

En collaboration avec la ville de ROCHEFORT

www.lesgaiswallons.be

Contact le jour de la course :

Directeur de course : François GERARD
GSM : +32 474/63.98.91

Coordonnateur sécurité : Jean-Luc GIAUX
GSM : +32 475/82.82.15

Responsable site départ : Jean-Marie DUMONT
GSM : +32 471/11.63.34

Responsable site arrivée : Jean-Marie DUMONT
GSM : +32 471/11.63.34

Responsable local anti-dopage: Christophe DAVIN
GSM: +32 499/84.13.16

Photo finish: Christian BOUILLOT
GSM: +32 497/82.31.81

Médecin de la course : Jean Raymond DOUDOU
GSM : +32 494/81.92.96

Ambulance : INS Ambulances
GSM +32 473/21.73.67

Chauffeurs de la course :
Direction course : André STRUYS
Com 2 : Noël DION
Com 3 : Christophe CLAES
Com 4 : Jean-Paul TOCHE
Juge à l'arrivée : Nicolas WAUTHIER
Médecin : Stéphane DECAMP

Drapeau vert : Lionel LESAGE
GSM : +32 495/30.81.97

PARTENAIRES

